

DEFI DES 3 ANS 2017

Le défi des 3 ans est un challenge constitué de 4 courses et ouvert à tous les 3 ans satisfaisant aux conditions générales. La première course avait lieu le premier mai, suivi du 9 juin, du 18 septembre et la dernière, le 13 novembre.

Les deux premières courses ayant des conditions identiques furent disputées sur une distance de 1.500m tandis que les deux dernières courses, elles aussi dans des conditions identiques, ont été courues sur une distance de 2.100m. Toutes quatre étaient dotées d'une somme nominale de €3.500 chacune.

A l'issue des quatre courses et donc du challenge, autant les chevaux que les entraîneurs et jockeys ont bénéficié d'un classement. Pour chaque épreuve une prime de €250 fut offerte à l'éleveur du 1^{er} cheval classé dans les 7 premiers et élevé en Belgique. Ceci permettait cette année à Erik Reyniers de remporter une prime de €250.

Pas seulement l'éleveur mais aussi le propriétaire du 1^{er} cheval, entraîné en Belgique depuis le premier février 2017 et classé dans les 7 premiers, obtenait une prime de €250. L'heureux propriétaire de cette récompense est et ceci à trois reprises Thierry De Vlaminck. Hubert De Waele bénéficie d'une prime de €250.

Le propriétaire gagnant du challenge fut récompensé par €3.000 et un trophée qui fut remis cette année à De Vlaminck Thierry avec le cheval Tywin. Une petite attention particulière pour Wolters C.J.M dont le cheval Moreno n'a malheureusement pas voulu entrer dans les stalles de départ lors de la dernière course.

Comme mentionné ci-dessus non seulement le propriétaire, mais aussi les jockeys et les entraîneurs furent récompensés. Avec 32 points d'avance sur Bert Delarivière l'entraîneur Thierry De Vlaminck remportait €1.000. Bert Delarivière comptait 18 points et WOLTERS C.J.M comptabilisait un total de 15 points.

Un bonus de €1.000 fut attribué au jockey Stephen Hellyn avec 9 points d'avance sur l'ex aequo Toon Van Den Troost et Loïd Bekaert qui remportaient le plus de points à l'issue du challenge.